

## Séminaire d'histoire moderne 2014-2015 (MA)



*Voyages imaginaires, merveilleux et allégoriques, songes cabalistiques et visions politiques: la culture de l'utopie au temps des Lumières*

**Première journée d'études des étudiant-e-s d'histoire moderne :**

**UNIGE - 22 mai 2015 – salle B 101, dès 10h00**

Martial Cendres, René Pellos, *Futuropolis*, Paris, 1937-1938

### Tout autour de l'utopie narrative

« Fictionner » : Ce n'est pas narrer, conter, fabuliser. C'est imaginer des caractères moraux ou politiques pour faire passer des vérités essentielles à l'ordre social. *Fictionner* un plan de gouvernement dans une île lointaine et chez un peuple imaginaire, pour le développement de plusieurs idées politiques, c'est ce qu'on fait plusieurs auteurs qui ont écrit fictivement en faveur de la science qui embrasse l'économie générale des Etats et de la félicité des peuples ». L.-S- MERCIER, *Néologie*, Paris, an IX-1801 (p. 266).



Avec la globalisation et la fin décrétée des idéologies, l'utopie est-elle moribonde, voire morte? Qu'en reste-t-il? Les alternatives socio-politiques à la domination économique relèvent-elles de l'utopie? Autour de ces questions contemporaines, notre séminaire d'histoire intellectuelle et culturelle a voulu revenir sur l'histoire

de la pensée utopique. Dans l'héritage de Thomas More (*Utopia*, 1516), les textes les plus emblématiques de l'utopisme des Lumières posent le problème du réformisme politique, juridique et social avant la Révolution. Durant deux semestres, ce séminaire d'histoire a voulu comprendre les cultures et les usages de l'utopie (que signifie le genre littéraire et/ou philosophique de l'utopie?): lectures et discussion de la bibliographie ainsi que des textes emblématiques de l'utopisme selon les dispositifs épistémologiques propres au moment critique des Lumières, analyse de films représentatifs du genre utopique, puis préparation de cette journée d'étude qui donne la parole aux participant-e-s du séminaire. La fabrication, la circulation et la consommation des textes utopiques s'accélérent au temps des Lumières qui reste la « période chaude » du genre chimérique. La formule de Bronislaw Baczko désigne l'impact culturel de l'utopisme sur les représentations et l'imaginaire social de l'égalité, de la légalité et de la transparence institutionnelle avant la Révolution française. L'utopisme des Lumières fait-il écho à Thomas More qui rêvait de « corriger des erreurs commises dans nos villes, nos pays, dans nos royaumes »? Inhérente au moment critique des Lumières, la philosophie de l'« histoire progrès » se

marie avec la rêverie utopiste qui véhicule l'idée d'une cité juste. Le genre chimérique bouscule les conditions sociales et les institutions politiques pour corriger l'inégalité sociale et modérer l'exercice de la souveraineté. Il structure un fonctionnalisme urbain dont la rationalité géométrique et la monumentalité néo-classique conditionnent la régénération des mœurs, la citoyenneté sous la législation éclairée et le bonheur obligatoire du contrat social. En atteste, par exemple, l'œuvre architecturale et urbaniste de Claude-Nicolas Ledoux, auteur notamment d'un projet monumental de palais de Justice flanqué d'une prison pénale à Aix-en-Provence. On évalue à une grosse centaine le nombre de titres édités en français au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le genre de la chimère. Ils s'ajoutent aux œuvres phares sur l'idéal législatif publiées après *Utopia* (1516) de Thomas More, dont *La Città del Sole* (1623) de Tommaso Campanella, *New Atlantis* (1627) de Bacon, *l'Histoire des Ajaoiens* (1682, 1768) de Fontenelle ou encore *l'Histoire des Sévarambes* (1675, 1677-1679) de Veiras. Liée à la demande sociale de textes « chimériques », amplifiée par le goût romanesque du lectorat aisé, la culture éditoriale de l'utopie trouve une consécration entre 1787 et 1789 avec la publication par l'éditeur parisien Charles-Georges-Thomas Garnier des 39 volumes in-octavo illustrés de la *Collection des Voyages imaginaires, songes, visions et romans cabalistiques*. Au fil des volumes, d'un « Avertissement de l'éditeur des voyageurs imaginaires » à l'autre, l'utopie y est théorisée comme le dispositif « allégorique » du volontarisme libérateur et de la législation idéale que déploie le jeu littéraire. Insulaire ou non, « miniature du genre humain, le cité chimérique est un laboratoire de la spéculation juridique et de l'expérimentation pénale, car l'« auteur, ainsi que tous ceux qui ont imaginé de pareilles fictions, après avoir créé une nation idéale, en devient le législateur et fait produire les plus heureux effets aux lois qu'il a produites »

(« Avertissement de l'éditeur des voyages imaginaires », in *Voyages imaginaires*, X, pp. vii-viii). Enjeux épistémologiques du récit utopique, typologie de l'insularité, temporalité, valeurs et thématique, imaginaire de l'égalité versus liberté, paradigmes du bonheur obligatoire : penser la fabrication de la cité idéale (avec son droit, ses lois, ses institutions, son souverain, son peuple, son langage, sa religion, ses crimes, son système punitif, sa police, etc.) désigne l'horizon d'attente réformiste ou simplement satirique dans lequel les écrivains d'utopie du temps des Lumières inscrivent leurs œuvres - parfois de façon ludique, avec une forte intertextualité dans la tradition littéraire du

récit utopique. Publiée en 1771, *L'An 2440* ou uchronie de Sébastien Mercier renverse le paradigme de l'utopie, car l'Histoire rattrape la chimère et conduit le genre utopique à celui de la dystopie (anti-utopie), dont les formes contemporaines les plus achevées restent *Le Monde tel qu'il sera* d'Émile Souvestre (1845-1846), *Nous autres* d'Ievgueni Zamiatine (1920), *Brave New World* (1932) d'Aldous Huxley et *1984* (1949) de George Orwell. Dans l'héritage sceptique de Jonathan Swift, ces textes mettent notamment en garde contre la cité chimérique de l'égalité contraignante, l'État totalitaire et l'institutionnalisation aliénante du bonheur obligatoire. *MP*.

## Programme :

**Interlocuteurs : Dr. Marco CICCHINI, (MA, UNIGE) ; Pr. François ROSSET (UNIL)**

10h.15 : accueil des participant-e-s

10h30 : Introduction : Michel Porret

10h45 : Pierre-Hugues MEYER (MA) : « Apport du premier livre de *L'Utopie* à l'histoire de l'utopie »

11h15 : Gaëlle BISSON (MA) : « Rôle de la femme dans l'espace communautaire de l'Utopie »

11h45-12h15 : Discussion

12h30-14h00 : déjeuner

14h15 : reprise

14h30 : Camille BOLIVAR (MA), Meeaad MORADI (MA) : « Reproduire les meilleurs des Hommes. L'Eugénisme en Utopie »

15h00 : Marina LEONI (Docteur ; doctorante UNIGE), « 'C'est réaliser les conjectures'. Charles-Nicolas Cochin (1715-1790) critique d'art de l'année 2355 »

15h30 : Emma CERRUTI (MA) - Guillemette RIMBAUD (MA) : « Illustrer l'Utopie: du jeu littéraire au jeu esthétique »

16h00-17h00 : discussion

\*\*\*

## Résumés des communications.

Gaëlle BISSON (MA) : « **Rôle de la femme dans l'espace communautaire de l'Utopie** »

« Un plan de gouvernement imaginaire où tout est parfaitement réglé pour le bonheur commun », voici la définition de l'utopie selon Raymond Trousson (*Voyages au pays de nulle part*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1999, p. 10). Mais ce bonheur est-il véritablement commun, les utopies du XVIII<sup>e</sup> siècle sont écrites uniquement par des hommes, qu'en est-il de la féminité ? On peut se demander quel est le rôle dévolu aux femmes dans l'utopie. L'utopie vise-t-elle à renforcer le rôle traditionnel que joue la femme à l'époque moderne ou au contraire tend-t-elle à l'émanciper de son rôle domestique. Dans la littérature contemporaine, la femme dans l'utopie est souvent perçue comme un élément qui provoque la destruction de l'utopie, elle revêt un rôle dystopique, mais est-ce déjà le cas dans les utopies narratives du XVIII<sup>e</sup> siècle ? Nous tenterons de répondre à ces questions à l'aide de ce que l'on considère comme la première utopie : *L'Utopie* de Thomas More.

**Sources :** Thomas MORE, *L'Utopie*, Paris, Gallimard, 2012, 1516 [1<sup>ère</sup> édition] ; FOIGNY, *La Terre australe connue*, Paris, Société des textes français modernes, 1990, 1676 [1<sup>ère</sup> édition] ; Donatien Alphonse François SADE (de), *Aline et Valcour*, Paris, Librairie Générale Française, 1994, 1795 [1<sup>ère</sup> édition].

Camille Bolivar (MA), Meeaad Moradi (MA) : « **Reproduire les meilleurs des Hommes. L'Eugénisme en Utopie** »

Figée hors du temps et du monde connu, la cité utopique doit préserver son organisation parfaite des menaces extérieures et intérieures. Une géographie favorable, une armée nombreuse et bien entraînée ou une diplomatie efficace permettent de repousser les assauts d'un monde corrompu et menaçant. Reste à empêcher la déviance et la dégénérescence des habitants de l'utopie eux-mêmes. Quand la stricte organisation des rapports sociaux et une éducation rigoureuse ne suffisent pas, la manipulation de la génétique reste le moyen le plus sûr d'éradiquer chez les utopiens la différence, l'individualité, le mal. Partant des textes fondateurs de Platon et de More nous aborderons quelques-unes des utopies eugénistes les plus radicales. Nous les mettrons en parallèle avec la pensée et les pratiques eugénistes réelles mises en place à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle et qui se poursuivent jusqu'à nos jours.

**Sources** : Gabriel de FOIGNY Gabriel de, *La Terre australe connue* (1676), Paris, S.T.F.M., 1990 ; Tomaso CAMPANELLA *La cité du soleil* (1623), in Francis Lacassin (éd.), *Voyages aux pays de nulle part*, Paris, Laffont, 1990 ; Charles-François TIPHAIGNE DE LA ROCHE, *Histoire des Galligènes ou mémoire de Duncan* (Genève, 1765) Stalkine Reprints, 1979 ; Aldous HUXLEY, *Le meilleur des mondes*, Paris, Plon, 1977 (*Brave New World*, London, 1932).

Emma CERRUTI (MA) - Guillemette RIMBAUD (MA) : « **Illustrer l'Utopie: du jeu littéraire au jeu esthétique** ».

Dans un premier temps nous allons nous intéresser à différentes cartes de l'Utopie de Thomas More pour montrer comment les illustrateurs, à partir du texte, conçoivent l'île de manière géographique en prenant plus ou moins de liberté, mais souvent en y ajoutant aussi des notions symboliques propres aux illustrations et à un univers à la foi fictif et réaliste. Ensuite nous allons regarder comment les illustrations accompagnant le récit, articulées à la fois avec le texte et ses paratextes, se proposent de mettre en scène le jeu littéraire que More invente et consacre en un seul ouvrage. Entre île du Nouveau Monde et société idéale, récit de voyage et réflexion politique, les images nous aident à naviguer les différentes interprétations et interrogations que le texte de More a suscité au fil des siècles, et continue de susciter encore aujourd'hui.

**Sources** : Thomas MORE, *L'Utopie*, Paris, Gallimard, 2012, 1516 [1<sup>ère</sup> édition] et autres éditions (1518, 1730, etc.).

Marina Leoni (Docteure ; doctorante UNIGE), « **'C'est réaliser les conjectures'. Charles-Nicolas Cochin (1715-1790) critique d'art de l'année 2355** ».

'Gravure' par antonomase, selon Mercier en l'An 2440, Charles-Nicolas Cochin est un des graveurs plus connus de l'âge des Lumières, auquel on doit, entre autre, le frontispice de l'*Encyclopédie*. Auteur de nombreux écrits sur l'art, Cochin publie dans le « Mercure de France », entre 1755 et 1756, six mémoires qui agencent un dispositif utopique, ou mieux uchronique, au service de la critique du présent. Il s'imagine dans le rôle d'un chroniqueur qui, avec une certaine ironie, écrit sur le « Mercure de l'année 2355 » en s'appuyant sur les études des savants du XXIV<sup>e</sup> siècle. C'est ainsi que les mots de M. Scarcher, « célèbre savant » de l'an 2355 qui s'exprime sur une série d'importants édifices du Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle, les « arguments irrésistibles » de M. Diver sur le découverte d'un vase en bois ou les recherches de M. Truthlover et de M. Findfault sur la peinture deviennent, sous la plume de Cochin, les personnages d'une fiction littéraire projetée dans le futur utilisée pour donner son opinion sur la politique, l'histoire, la société, mais surtout sur la critique d'art de son temps, qui n'est pas consciente, selon l'auteur, de sa propre méthode et de ses propres limites interprétatives.

**Sources** : Charles-Nicolas COCHIN, « Mercure du mois de Juin de l'année 2355. Architecture », *Mercure de France*, juillet 1755, p. 159-172 ; *Id.*, « Suite du Mercure du mois de Juin de l'année 2355. Architecture », *Mercure de France*, août 1755, p. 214-220 ; *Id.*, « Suite des mémoires d'une Société de gens de Lettres publiés en l'année 2355. Architecture », *Mercure de France*, septembre 1755, p. 204-222 ; *Id.*, « Suite des mémoires d'une Société de gens de Lettres publiés en l'année 2355. Peinture », *Mercure de France*, janvier 1756, p. 152-169 ; *Id.*, « Suite des mémoires d'une Société de gens de Lettres publiés en l'année 2355. Peinture », *Mercure de France*, juillet 1756, p. 187-202 ; *Id.*, « Suite des mémoires d'une Société de gens de Lettres publiés en l'année 2355. Sculpture », *Mercure de France*, décembre 1756, p. 183-196. Louis-Sébastien MERCIER, *L'an deux mille quatre cent quarante ; suivi de L'homme de fer*, préface par Raymond Trousson, Genève, Slatkine, 1979. **Bibliographie essentielle** : Bronislaw BACZKO, *Lumières de l'utopie*, Paris, Payot, 2001 (1<sup>ère</sup> éd. 1979) ; Marc André BERNIER, « Les incertitudes de l'histoire, ou comment le XXIV<sup>e</sup> siècle de Charles-Nicolas Cochin imagine l'art du XVIII<sup>e</sup> siècle », Marc André BERNIER et Sébastien CHARLES (dir.), *Scepticisme et modernité*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2005, p. 191-202 ; Christian MICHEL, *Charles-Nicolas Cochin et l'art des Lumières*, Rome, Ecole française de Rome, 1993 ; *Id.*, *Charles-Nicolas Cochin et le livre illustré au XVIII<sup>e</sup> siècle. Avec un catalogue raisonné des livres illustrés par Cochin, 1735-1790*, Genève, Droz, 1987 ; Raymond TROUSSON, *Voyages aux pays de nulle part. Histoire littéraire de la pensée utopique*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 1999 (1<sup>ère</sup> éd. 1975) ; Laura TUNDO, « Louis-Sébastien

Mercier : il secolo, l'uomo, l'opera », Louis-Sébastien MERCIER, *L'anno 2440. Sogno se ve ne fu mai*, Traduction, introduction et notes de Laura Tundo, Dedalo, Bari, 1993, p. 7-86.

**Pierre-Hugues MEYER (MA) : « Apport du premier livre de *L'Utopie* à l'histoire de l'utopie ».**

Thomas More a décomposé son œuvre majeure, *L'Utopie*, en deux livres. Si le second livre est considéré comme le fondateur du genre utopique et a, pour cette raison, été beaucoup commenté. En revanche, le premier livre a connu moins d'attention, alors que le choix de Thomas More de l'inclure à son recueil apporte un éclairage déterminant sur le genre utopique dans son ensemble. Nous tenterons tout d'abord de déterminer quelles sont les caractéristiques du premier livre de *L'Utopie* de Thomas More, dans le but de déterminer l'articulation entre les deux livres de cette œuvre, puis l'apport à la compréhension de textes utopiques postérieurs, *La Cité du Soleil* de Tommaso Campanella et *La Nouvelle Atlantide* de Francis Bacon. Enjeu historiographique du premier livre de *L'Utopie*, analyse, articulation entre les deux parties de l'œuvre, apport du premier livre à la compréhension de *La Cité du Soleil* (Città del Sole, 1602, 1611, 1623) de Campanella et de la *Nouvelle atlantide* (*New Atlantis*, 1627) de Bacon.



George Lucas (Francis Coppola prod.), *THX 1138*, U.S.A., 1971.